

## RELATIONS ENTRE LE PARLEMENT ET LA PRESSE

Anthony J. Wright (1)

Service des Recherches  
Bibliothèque du Parlement  
Ottawa

Le présent document porte sur les relations entre les législateurs et les représentants de la presse. Par ce dernier terme, on entend tous les reportages et tous les commentaires imprimés ou diffusés.

Il semble parfois que l'antagonisme entre le Parlement et la presse soit poussé trop loin, que les commentaires des reporters ou journalistes sont quelquefois entachés de partialité. Nous étudierons des exemples de ces frictions entre les deux parties au Canada et nous nous demanderons si le problème s'aggrave.

Le présent document se divise en trois parties:

1. La presse et le Parlement sont-ils des adversaires?
  2. Exemples de frictions entre le Parlement et la presse.
  3. Amélioration des relations.
1. La presse et le Parlement sont-ils des adversaires?

Il y a naturellement des frictions, parfois, entre les commentateurs politiques, les rédacteurs, les diffuseurs ou

les chroniqueurs d'une part, et, d'autre part, les législateurs dont il est question dans les reportages. Si ces frictions sont trop vives ou se prolongent, reporters et hommes politiques peuvent sembler devenir des ennemis plutôt que des alliés qui collaborent à une oeuvre commune.

Il arrive parfois que la presse fasse plus pour contrecarrer les ambitions du gouvernement, fédéral ou provincial, que l'Opposition officielle. Cela est particulièrement vrai lorsque le gouvernement dispose d'un pouvoir écrasant par rapport à ses opposants. La presse devient alors le modérateur naturel du gouvernement et elle se charge de rappeler aux ministres et aux bureaucrates que le jour de jugement viendra, que l'électorat exigera des comptes des hommes politiques.

Certains soutiennent qu'il est excellent, tant pour la presse que pour le Parlement (et les autres assemblées législatives) d'être à couteaux tirés. A leurs yeux, cette opposition oblige les reporters à faire de leur mieux et les hommes politiques à être sur leurs gardes, à faire leur travail et à être honnêtes.

(1) Préparée pour l'Association parlementaire du Commonwealth (Juin 1979).

Il n'est pas sûr cependant que la presse et le Parlement soient des ennemis naturels. Ils ont trop besoin l'un de l'autre pour que quelques escarmouches occasionnelles puissent dégénérer en guerre ouverte.

Pour être efficace, le Parlement doit rester au fait des aspirations et des préoccupations de l'électorat. Celles-ci sont communiquées directement aux députés par les électeurs ou sont signalées à l'ensemble de la nation par les journaux, la radio ou la télévision.

Ainsi donc, les hommes politiques, les reporters, les commentateurs et les rédacteurs ont tous leur rôle à jouer dans le processus démocratique. L'homme politique veut son petit article ou du temps d'antenne, et le reporter veut de quoi faire un article ou une séquence filmée.

Les hommes politiques et la presse forment une alliance boiteuse mais durable qui se fonde sur les besoins des deux parties. S'il n'y avait pas les journaux et les informations radiotélédiffusées, les hommes politiques n'auraient pas souvent grand-chose à dire à la période des questions. Et sans la période des questions, les journalistes parlementaires n'auraient pas la partie aussi belle.

Les journalistes font leurs délices du semblant de conflit armé auquel ils assistent chaque jour au Parlement: les adversaires se laissent emporter et manifestent beaucoup de vivacité, ce qui est matière à information. Cependant, le reporter prudent ne prendra pas partie au point de perdre le respect et la confiance des hommes politiques. Ceux-ci sont des sources d'information et des alliés précieux. Il appartient aux journalistes de suivre les conflits politiques et d'en juger sans s'y laisser entraîner.

La télédiffusion des travaux parlementaires a permis de corriger certains excès des reportages de la presse écrite et parlée sur les assemblées législa-

tives. Les journalistes et commentateurs filtraient souvent l'information, embrouillant ou même faussant les impressions que les législateurs laissent à l'opinion publique. Les législateurs n'aimaient guère que des pontifes interprètent leurs paroles, leurs motifs et leurs faits et gestes pour la nation. Voici en quels termes un député d'expérience analysait la situation:

"J'ai dit que la télédiffusion ininterrompue de nos délibérations nous libérerait de l'emprise de la tribune de la presse. Il en est grand temps. Même si nous trouvons que la presse, la radio et la télévision font tout ce qu'elles peuvent, il n'en demeure pas moins qu'elles nous retransmettent les nouvelles après coup, que les informations sont tamisées et malheureusement très souvent frisent l'hystérie et l'hostilité. Nous devons reprendre ce pouvoir aux journalistes de la tribune. Certes, ils auront toujours un rôle à jouer. Les journalistes pourront continuer à interpréter; l'importance de leur rôle s'en trouvera peut-être même accrue, mais il faut autre chose que des interprétations. Il faut que les délibérations de la Chambre soient diffusées en direct... Il faut soustraire les délibérations de l'emprise des media et les transmettre directement aux Canadiens". (1)

La télévision a ranimé l'intérêt pour le Parlement et elle fera peut-être même diminuer le cynisme à l'égard de la démocratie. Les contribuables peuvent maintenant suivre directement les débats plutôt que de s'en remettre à la perception et au jugement des journalistes. Il est sain que le grand public sache ce qui se passe.

L'interaction de la télévision avec la vie politique s'inscrit dans une évolu-

(1) Canada. Chambre des communes. Débats. Le 25 janvier 1977, p. 2363.

tion qui a modelé l'activité humaine pendant des siècles. Avant que l'humanité n'apprenne à écrire, la parole unissait personnes et groupes de façon irrégulière au sein d'une société morcelée.

La plume d'oie, l'écriture et l'imprimerie ont hâté l'avènement de la civilisation: villes, architecture, routes, armée, bureaucratie et impôts. L'imprimerie, à elle seule, a déclenché une véritable révolution. Sont venus l'éducation des masses et le gouvernement représentatif. Selon certains, les techniques de l'impression ont littéralement créé le public. La technologie de l'électricité a contribué à la création des masses et a modifié l'expression de la démocratie.

L'ère de la rhétorique, pendant laquelle les orateurs doués ou les démagogues frénétiques déclamaient, exhortaient injuriaient ou flattaient leur auditoire dans des rassemblements monstres, a laissé la place aux moyens de persuasion que donne la radio. Les hommes politiques ont apprivoisé le microphone. Ils essaient maintenant de se faire à la caméra qui perce à jour la rhétorique emphatique, la colère de commande, la véhémence excessive et les vaines fanfaronnades.

Quels que soient les changements qui surviennent, les hommes politiques et la presse restent des alliés circonspects plutôt que des adversaires. Cependant, la presse lance une attaque lorsqu'elle constate qu'un parti abuse du pouvoir ou se joue des procédures parlementaires. Dans pareilles crises, les diffuseurs et les journalistes risquent de devenir des militants dont le jugement est faussé parce qu'ils se croient investis d'une mission. Il peut alors y avoir des frictions graves entre le Parlement et la presse.

## 2. Exemples de frictions entre le Parlement et la presse

Les inexactitudes, notamment lors-

qu'elles suggèrent de la paresse ou de la négligence de la part des législateurs, irritent le Parlement. Peu de temps avant Noël 1971, les sénateurs ont ainsi démenti une information selon laquelle la Chambre Haute n'aurait consacré que "quelques heures" à l'étude d'un très complexe projet de loi fiscale de 739 pages. En réalité, le Comité sénatorial des banques et du commerce a consacré trois mois et "26 ou 28 séances" à l'étude de cette imposante mesure de réforme fiscale, certaines séances ayant duré des heures.

"Nous avons souvent eu plus d'une séance par jour. Nous avons entendu 30 mémoires, interrogé 129 témoins et les entrevues n'ont été des formalités dans aucun sens du terme".  
(1)

Le sénateur Connolly s'est plaint de ce qu'un journaliste de la télévision avait prétendu que le Sénat n'avait étudié le bill que pendant quatre jours, alors que la Chambre lui en avait consacré 50. Par la suite, le correspondant d'un journal avait ramené la durée de cette étude à trois jours. Le sénateur s'est dit persuadé que le fait de soulever cette question n'influencerait pas la presse le moins du monde; cependant, il a jugé qu'il était dans l'intérêt du Parlement de s'exprimer franchement.

"Les observateurs politiques au pays et, parfois, les hommes politiques eux-mêmes, font preuve d'un manque total de maturité dans leur attitude envers les institutions traditionnelles du bicaméralisme canadien. Ils font preuve d'un manque de sophistication". (2)

Le Chef suppléant de l'Opposition au Sénat, l'honorable Allister Grosart, a formulé avec dépit la remarque suivante:

"Je suis moi-même un ancien journaliste et jamais au cours

(1) Canada. Sénat. Débats. Le 22 décembre 1971, p. 1732.

(2) Ibid., p. 1733.

des années je n'ai vu de reportage où l'on présentait les deux côtés de la médaille. C'est pourquoi je m'inquiète depuis un certain temps de l'impression que donne souvent le travail du Sénat. Je m'inquiète davantage maintenant que la semaine dernière". (1)

Le hommes politiques et les représentants de la presse ont toujours eu des difficultés à tomber d'accord sur la date et le montant des augmentations de pension ou de salaire pour les législateurs. Lorsqu'il était député de Cochrane, Ralph Stewart a accusé le Globe and Mail de tenter à tout prix de discréditer les députés. Dans sa lettre du 4 mai 1970 à la rédaction, il écrivait:

"Ceux qui vous représentent dans le galerie de la presse connaissent notre charge de travail et les difficultés que nous devons surmonter pour nous en acquitter. Vous ne remplissez pas votre rôle d'information du public; au contraire, vous essayez délibérément de tromper vos lecteurs en maquillant totalement la vérité.

Récemment, nous avons voulu obtenir une augmentation de pension pour les députés. Vous n'avez jamais parlé de la situation déplorable qui a prévalu jusqu'à maintenant, et qui devrait suffire à faire rougir tous les Canadiens. Vous n'avez jamais dit que des gens qui ont passé leur vie au service du public sont remerciés par une pension de misère. Mon prédécesseur a quitté la scène parlementaire à l'âge de 72 ans, et sa pension est inférieure aux prestations du Bien-être social. Vous savez tout cela, mais vous vous gardez bien d'en parler. Vous savez aussi qu'un député de

l'Opposition actuelle a remplacé son père après que celui-ci eut passé 40 ans au service des Canadiens, et malgré cela, cet ancien député et sa femme doivent s'accommoder d'une pension mensuelle de \$91.00. Vous savez aussi qu'à cause de cette déplorable situation, on a dû faire des collectes pour venir en aide aux familles des trois derniers députés qui sont décédés, et dont l'un était ministre". (2)

M. Stewart prétendait qu'un député consciencieux travaillant à plein temps devait faire des sacrifices et risquait son avenir, mais que le Globe se gardait bien d'en parler. Selon lui, le Globe ne cherchait qu'à susciter le mépris à l'endroit des députés.

De toute évidence, le journal n'a pas changé d'attitude. Dans une lettre du 29 avril 1971, M. Stewart écrivait qu'il ne pouvait laisser passer sans réagir les efforts concertés du journal pour discréditer les députés. Une fois de plus, le point litigeux concernait les salaires. M. Stewart demandait:

"Pourquoi cette grande croisade contre nous? Sommes-nous, dans la société, des éléments moins utiles que les membres d'autres professions? Est-ce que nous n'apportons pas autant à la collectivité que les médecins, les avocats, les professeurs, les commerçants et tous ceux qui sont, eux aussi, payés à même les fonds publics? Craignez-vous que notre salaire se rapproche trop du vôtre? Il serait intéressant de savoir quelle a été l'augmentation de salaire de tel ou tel rédacteur-en-chef entre 1963 et 1971. Avez-vous jamais indiqué le pourcentage d'augmentation des enseignants depuis 8 ans? Et à propos, êtes-vous imposés

(1) Ibid., p. 1734.

(2) Lettres au rédacteur-en-chef du Globe and Mail datées des 4 mai 1970 et 29 avril 1979.

sur le montant de vos allocations pour frais?" (1)

Le député se réjouissait de ce que les affirmations fallacieuses du journal dans ce domaine n'aient pas impressionné ses électeurs, tout en craignant que d'autres Canadiens ne se laissent influencer par de telles demi-vérités partisans.

Le 19 décembre 1974, le Globe blâmait le Gouvernement et l'Opposition officielle pour leur intention d'augmenter de 50% le salaire et les allocations des parlementaires. Le bill fut retiré pour recevoir des amendements et être étudié par tous les partis. L'éditorial du journal, intitulé "Le prix du leadership", formulait les commentaires suivants:

"Quel étrange spectacle! Les gens élus par les Canadiens pour assurer le leadership par la persuasion et l'exemple, afin de parvenir à l'autodiscipline qui, seule, peut sauver le pays du désastre économique, semblent eux-mêmes dans des abîmes de cupidité; il n'y a, pour les empêcher, que l'indignation outragée de ceux-là même qu'ils étaient censés diriger". (2)

Comme la vie des hommes politiques se déroule au vu et au su tout le monde, et que ces derniers sont rémunérés à même les fonds publics, les journalistes n'en finiront jamais de critiquer les parlementaires au sujet de leurs traitements. Les gens irréfléchis, portés à rendre des jugements hâtifs, peuvent avoir l'impression que ces revenus sont substantiels, mais ils oublient de tenir compte des dépenses que doivent engager les hommes politiques.

Aislin de la Montreal Gazette traduisait un sentiment assez répandu à l'égard des hommes politiques en dépeignant dans une caricature un "candidat moyen" de la campagne électorale fédérale de 1979,

avec cette pointe d'ironie:

"Avec un peu de chance, vous n'entendrez même pas parler de moi jusqu'aux prochaines élections! Pourquoi se montrer si discret, me demanderez-vous? C'est simple, connaissez-vous un meilleur moyen de gagner \$41,300 par année?". (3)

De façon générale, les caricaturistes ont toujours été libres de s'en prendre aux hommes politiques sans avoir à craindre de représailles. Cependant, le 17 janvier 1979, Bob Bierman du Victoria Times a appris à ses dépens que cette époque est peut-être révolue. La Cour Suprême de la Colombie-Britannique a jugé que Bierman doit verser au ministre des Affaires municipales, l'honorable William Vander Zalm, la somme de \$3 500 et l'intimé doit en plus payer les dépens. Le juge Craig Munro a jugé qu'une caricature publiée dans un numéro du Times de juin 1978 portait atteinte à la réputation du Ministre. On y voyait l'honorable Vander Zalm, alors Ministre des Ressources humaines, s'amusant à arracher les ailes à des mouches. L'intimé a déclaré qu'il en appellerait.

Le Globe and Mail rapportait qu':

"Au cours de ce procès qui a duré trois jours, M. Vander Zalm... a déclaré dans son témoignage que (la caricature) donnait à entendre qu'il était cruel, sadique, se délectait de la souffrance et des tortures infligées aux êtres sans défense et qu'il n'était donc pas apte à assumer la direction de ce Ministère. Il affirmait que cette caricature peut avoir contribué à sa mutation au Ministère qui lui a été confié en décembre.

Son avocat, Rodney Taylor, a affirmé qu'en l'occurrence la

(1) Ibid.

(2) Globe and Mail, 19 décembre, 1974.

(3) Gazette, 17 mai, 1979.

défense habituellement invoquée par les journaux, à savoir qu'il s'agissait d'un commentaire à propos portant sur une question d'intérêt public, ne faisait pas le poids puisque la caricature était diffamatoire et contenait des allusions de mauvaise conduite, d'attitude ignoble et honteuse.

M. Bierman s'est défendu en affirmant dans son témoignage qu'il avait attaqué le Ministre et non pas l'homme. Il a déclaré que cette caricature lui avait été inspirée par un geste qu'avait posé M. Vander Zalm à l'endroit de jeunes Indiens qui flânaient dans les rues du centre-ville de Vancouver. Il leur aurait dit de retourner dans leurs réserves où ils trouveraient de meilleures possibilités d'avenir. Le journaliste avait eu l'impression que le Ministre leur "cassait les ailes" et qu'il se moquait des difficultés auxquelles ils étaient confrontés.

M. Vander Zalm a déclaré au cours du procès que ses propos avaient été interprétés sans tenir compte du contexte dans lequel ils avaient été prononcés et qu'en réalité le Ministre s'était montré préoccupé par le sort de tous ces jeunes qui errent dans le centre-ville.

M. Taylor a déclaré au tribunal que la caricature allait bien au-delà des limites pourtant très généreuses qui sont imposées à ceux qui se font les critiques des représentants de la chose publique. Il a déclaré que The Times avait refusé de présenter des excuses publiques". (1)

La décision a renversé les caricaturistes politiques qui craignent que ce jugement leur nuise dans l'exécution de leur travail. Bierman a déclaré que si le jugement est maintenu "nous avons perdu la guerre, pas seulement moi et le Victoria Times mais tous les journalistes, les journaux, les caricaturistes, tous ceux que la chose intéresse".

Terry Mosher (occupant une position similaire au Globe and Mail que Aislin à la Gazette) a affirmé que "la satire des hommes politiques par les caricaturistes fait partie de notre culture depuis des centaines d'années..., et qu'à sa connaissance c'était la première fois qu'un caricaturiste se retrouvait dans pareille situation... les hommes politiques s'étant toujours montrés bon joueurs". (2)

Selon la Gazette, la censure est un mal très répandu dans tout le pays. "Si nous croyons en une société juste et libérale, nous devons vaincre ce mal et l'empêcher de sévir plus longtemps". Le journal affirmait entre autres choses qu' :

"Il est certain que l'une des principales fonctions des caricaturistes est de sonner l'alarme quand les gouvernements, même agissant de bonne foi, posent des gestes qui peuvent avoir des conséquences, indésirables voire néfastes.

Tout citoyen, le caricaturiste y compris, doit pouvoir faire des mises en garde. Et s'il arrive à l'occasion qu'un avertissement soit injustifié, un régime qui le tolère vaut encore mieux que celui qui l'interdit.

"Robert Stanfield déclarait un jour qu'un homme politique qui s'en prend à un caricaturiste ne fait qu'ajouter au ridicule que la caricature a pu lui attribuer. Il avait tout à fait raison.

(1) Globe and Mail, 18 janvier 1979, p.9.

(2) Globe and Mail, 18 janvier 1979, p.9.

Et si ce n'était que de cela qu'il s'agissait, l'affaire Bierman-Vander Zalm n'aurait pas grande importance. Mais à moins que ce jugement soit renversé en appel, il crée un précédent qui imposera une contrainte continuelle à la liberté des caricaturistes de critiquer notre société. Nous y perdrons tous.

Toutes les sociétés ont besoin de fous du roi, de gens qui leur rappellent leurs travers; les caricaturistes il est vrai sont les fous du roi de notre société et il ne faut pas les museler". (1)

Les journaux et les radiodiffuseurs ont l'habitude de se porter à la défense de la "liberté de presse" quand des jugements font les manchettes. Mais la leçon à tirer de l'affaire Bierman-Vander Zalm revêt un caractère politique. La plupart des législateurs aguerris abonderaient dans le sens de M. Stanfield pour affirmer qu'il n'y a aucun intérêt politique à donner plus de publicité à une caricature en s'en offensant.

Il n'est pas rare que les membres du Parlement et des assemblées législatives soient ennuyés par les réprimandes des observateurs. De façon générale, il s'agit de questions de chahut, de violation manifeste des règlements ou de geste de mépris envers l'Orateur.

Dans une manchette intitulée "Surely to God it's time..." Norman Webster déclarait en novembre 1975 à propos de l'Assemblée législative de l'Ontario:

"Il faut absolument faire quelque chose à propos de l'Orateur. Il perd de jour en jour un peu plus de l'autorité dont il devrait faire preuve en Chambre.

Il y a deux mois, la Commission

Camp sur la législature a décrit la période de questions à Queen's Park comme une séance de revendications tumultueuses, de chahut invraisemblable, de sifflements, de tambourinage de pupitres et d'interpellations.

C'était le bon vieux temps. Aujourd'hui, la période réservée aux questions n'est qu'une prise de bec bruyante, dénuée de tout fondement au cours de laquelle les députés de tous partis ne tiennent aucun compte des règles d'ordre et de conduite les plus élémentaires et font même outrage à l'Orateur.

C'est ce dernier élément qui est le plus gênant ... des insultes sont régulièrement adressées à la présidence et à la personne même de l'Orateur (Russell Rowe, PC, Northumberland)". (2)

Ces critiques ont peut-être porté leurs fruits. Il semble que l'Assemblée législative de l'Ontario soit plus disciplinée aujourd'hui. Cette situation est en partie imputable à l'autorité de l'Orateur Jack Stokes, que certains ont accusé d'être trop ferme. La tribune de la presse se trouve inmanquablement parmi ces critiques.

L'Orateur s'est opposé à un journaliste qui refusait de retirer sa tasse de café de l'enceinte de l'Assemblée. L'incident ne méritait sans doute pas toute l'attention qu'il a reçu dans la presse écrite et parlée. Il prouvait cependant que quelqu'un était prêt à se battre pour une simple formalité.

L'Orateur s'étant montré plus ferme, il était naturel que la presse se plaignit de son autorité. Il interdit aux journalistes l'accès à un escalier derrière le fauteuil de l'Orateur parce que ceux-ci le dévalaient après la période

(1) Gazette, 18 janvier 1979, p. 9.

(2) Globe and Mail, 24 novembre 1975.

des questions en vue d'interroger les ministres qui quittaient l'assemblée. Pour sa part, la tribune de la presse estimait que cette mesure équivalait à une ingérence dans ses affaires, mais l'Orateur n'en démordit pas. Le Globe and Mail publia l'article suivant:

"M. Stokes a déclaré que l'assemblée avait été désignée dans le passé par la presse comme étant un cirque. Pour sa part, si l'Orateur ne fait pas le ménage, qui va le faire?

On peut dire en toute justice que j'ai effectivement eu la main lourde. Tout le monde affirmait qu'il le fallait et lorsque je l'ai fait, tout le monde a été surpris". (1)

En général, les journalistes et les hommes politiques à Queen's Park annoncent clairement qu'ils se respectent mutuellement. Même lorsque Mickey Hennessy, whip du gouvernement à l'Assemblée, menaça d'envoyer un coup de poing à un éditorialiste qui avait déclaré que "les hommes politiques sont des fumistes", personne n'a bronché". (2)

Bien que les critiques de la presse adressées à des hommes politiques semblent parfois être suffisantes et pharisaïques, la plupart des citoyens les considèreraient vraisemblablement saines. Les articles vitrioliques (3) sur les comités de l'Assemblée législative de l'Ontario, qui se rendent en Floride en plein hiver pour se pencher sur la question diverses capitales à la mode pour examiner le rôle de l'Ombudsman de l'Ontario, servent à dissuader les autres de se livrer à des extravagances aux frais du public.

Etant donné que peu de contribuables lisent le Hansard, il est heureux que la presse attire rapidement l'attention sur des échanges indus entre députés. Le fait de lire les commentaires qu'ils ont

formulés ou de les entendre peut constituer, pour eux, une expérience salutaire.

### 3. Amélioration des relations

Si les députés et la presse jouent à la guerre, les deux camps savent pertinemment que ce n'est qu'un jeu, qu'il ne s'agit que d'escarmouches qui sont, après tout, monnaie courante à l'Assemblée. La tension qui existe entre observateurs et acteurs est une tension saine, qui permet de s'assurer que le public reçoit ce qu'il est en droit d'obtenir et que tout abus sera dénoncé. Rien ne permet de penser que les frictions entre la presse et les députés se sont récemment aggravées. Certains ont accusé les journalistes, parfois à juste titre, de dénigrer le Parlement. Il suffit, pour cela, d'écouter les remarques faites par l'honorable Jack Horner, alors député conservateur de Crowfoot:

"Qui essaie de faire croire aux Canadiens que les députés ne travaillent pas? Ce sont les vautours dans la tribune au-dessus qui répandent cette idée d'un bout à l'autre du pays. Il n'est pas étonnant qu'un homme soit venu à Ottawa pour tenter de lancer une bombe dans cette enceinte...

Les vautours, juchés là-haut, attendent de voir si un député va se trouver dans une situation critique. En masse, ils se jettent alors sur lui et festoient sur son squelette. Si nous avons tous bon pied bon oeil et si nous oeuvrons avec diligence, alors ne pouvons servir de matière à un article sensationnel. Ils tournoient très haut et se tiennent à distance. Ils ignorent tout et se moquent royalement d'un Parlement à l'oeuvre. Ils recherchent le sensationnel pour vendre leurs journaux et pour capter l'imagination des téléspecta-

(1) Globe and Mail, 7 septembre 1978.

(2) Ottawa Journal, 25 octobre 1978, p. 10

(3) Globe and Mail, 30 janvier et 7 février 1978.



teurs et des auditeurs. Ils ont mis le public en émoi et ils ont discrédité la Chambre des communes par tout le Canada. Ils sont, seuls, responsables du manque de respect envers la Chambre. Il est grand temps qu'ils s'instruisent..." (1)

Malheureusement, les journalistes se nourrissent de crises, de ce qui est hors du commun, sensationnel, scandaleux ou choquant. Ceux-ci feuilletent donc les débats à la recherche de manchette ou de prétextes qui serviront de point de départ à leurs articles.

L'homme politique malin qui désire attirer l'attention des journalistes doit plaisanter avec la presse et essayer de la mettre de son côté pendant une grande partie de l'année sans pour autant en retirer des avantages. Mais, de temps à autre, il peut, ayant remarqué les opinions et les attitudes que les éditeurs et les chroniqueurs apprécient, faire un commentaire qui relancera, selon lui, l'intérêt; certains rédacteurs-en-chef, par exemple, sont incapables de résister à l'appât lorsqu'une remarque est teintée de "nationalisme" ou d'"anti-américanisme".

Ces stratagèmes rapportent surtout à ceux qui doivent lutter pour qu'on ne cesse de parler d'eux dans la presse parlée ou écrite. D'autres, en raison de leur poste ou de leur personnalité, semblent éprouver des difficultés à ce qu'on ne parle d'eux.

Les hommes politiques surestiment, en général, l'importance de la presse. Certains se font du mauvais sang parce qu'une histoire les aurait dû, selon eux, s'étaler en première page. Ils devraient savoir que toute cette histoire sera de toute façon oubliée dans un jour ou deux.

Certains parlementaires plus habiles n'adressent jamais, sinon rarement, de reproches à la presse. Ils évitent avec le plus grand soin d'accuser celle-ci

d'avoir déformé leurs propos, à moins, bien sûr, qu'il ne s'agisse d'une affaire grave et qu'une rectification s'impose. Ils veillent surtout à rappeler aux électeurs que le candidat qu'ils ont délégué à l'assemblée travaille dans leur intérêt.

L'image que la presse a du Parlement est en général conforme à la réalité. Elle respecte les députés qui travaillent, mais tourne en dérision une assemblée qui s'abaisse en se laissant aller à un certain snobisme, en se chamaillant et en perdant son temps. Ce n'est qu'en perfectionnant son travail que le Parlement réussira à améliorer ses relations avec la presse.

(1) Canada. Chambre des communes. Débats. Le 26 janvier 1967, p. 12279.